



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**  
Direction de l'Urbanisme  
**Monsieur Thibaut JOSSART**  
Directeur  
Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 06/PFD/1770247 (corr. DU : S. Zerouali)  
Réf. CRMS : AA/AH/EVR30004\_673\_PU\_BonPasteur  
Annexe : /

Bruxelles, le 21/05/2021

**Objet : EVERE. Parc Bon Pasteur. Demande de permis d'urbanisme portant sur le remplacement du local pour gardiens par une construction modulaire de deux niveaux.**

**Avis de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 28/04/2021, nous vous communiquons *l'avis* rendu par notre Assemblée en sa séance du 12/05/2021, concernant le projet sous rubrique.

Cette demande de permis vise le remplacement du local des gardiens implanté à l'entrée du parc Bon Pasteur à Evere. Aménagé à la fin des années 1960, *l'espace vert est compris dans la zone de protection du site du Moeraske et dans celle de l'église Saint-Vincent*. Il est repris au PRAS comme zone de parc.



*Implantation du local pour gardiens © Google Earth et zone de protections des biens classés situés à proximité © Brugis*

Le projet prévoit l'évacuation du conteneur métallique bleu qui jouxte le local du club de pétanque - construction en état d'abandon datant de la fin des années 1970 - et son remplacement par un pavillon modulaire de deux niveaux. La demande prévoit une construction en ossature bois à toiture plate, recouverte de tôle métallique au rez-de-chaussée et de bois naturel de couleur foncée à l'étage, équipée d'un escalier métallique extérieur. La face donnant vers la place Saint-Vincent accueillerait dans sa partie supérieure le logo de Bruxelles Environnement, gestionnaire du parc.



1/2



*Etat existant du local existant (containeur bleu) ainsi que du local du club de pétanque, photomontages de la situation projetée, documents joints à la demande*

## **AVIS CRMS**

La CRMS est favorable à l'enlèvement du local des gardiens existant, dont l'aspect est peu valorisant tant pour le parc que pour la zone d'entrée vue depuis la place Saint-Vincent. Elle estime cependant que la volumétrie du local de remplacement serait trop impactante pour les perspectives sur et depuis l'église classée et que toute construction prévue dans cette zone devrait se limiter à un seul niveau afin de préserver les vues depuis la place vers l'entrée du parc. La Commission demande dès lors de revoir les dimensions du nouveau local à la baisse et, dans un même souci d'intégration et de sobriété, de supprimer le logo prévu sur la face côté église.



*Perspectives depuis l'église classée (avant l'installation du containeur bleu) et photomontage de la situation projetée, joints à la demande*

De manière générale, l'intervention sur le local des gardiens ne devrait pas être dissociée de la requalification, voire le remplacement du club de pétanque qui le jouxte et qui offre un aspect tout aussi délabré. L'intégration des deux projets permettrait en effet de mieux répartir les différentes fonctions et de requalifier la zone d'entrée du site, sans recourir au double volume actuellement proposé.

A rappeler que la « création d'une buvette publique avec toilettes » dans le parc Bon Pasteur est prévue depuis longue date et constitue un des objectifs du PCD d'Evere. Cette opération fera l'objet d'une convention conclue entre la commune et Bruxelles Environnement qui a repris la gestion de l'espace vert.

Dans ce contexte, et si une solution d'urgence s'imposait en attendant de la susdite convention, la construction projetée pourrait éventuellement être autorisée pour une durée limitée, et donc pour autant que la demande prenne la forme administrative d'une procédure de permis provisoire.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
C. FRISQUE  
Président

c.c. à : [szrouali@urban.brussels](mailto:szrouali@urban.brussels) ; [tjossart@urban.brussels](mailto:tjossart@urban.brussels) ; [ndenayer@urban.brussels](mailto:ndenayer@urban.brussels) ; [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [mherla@urban.brussels](mailto:mherla@urban.brussels) ; [avis.advises@urban.brussels](mailto:avis.advises@urban.brussels) ; [cvandersmissen@urban.brussels](mailto:cvandersmissen@urban.brussels) ; [mbadard@urban.brussels](mailto:mbadard@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [aheylen@urban.brussels](mailto:aheylen@urban.brussels)